



Minute sécurité
Règles de sécurité pour le stationnement
des PEMP



PEMP – Règles de stationnement

Les plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) facilitent l'accès pour les travaux en hauteur. Ces matériels peuvent s'avérer dangereux si les règles d'utilisation de ces engins ne sont pas respectées.

C'est ainsi le cas pour le stationnement d'une PEMP qui nécessite au minimum :

- D'amener l'engin dans une zone sécurisée
- D'abaisser et verrouiller la plateforme en position basse
- De replier les stabilisateurs s'il y en a
- De positionner toutes les commandes au point neutre
- De serrer le frein de parking
- De retirer la clé de l'engin

Recommandations INRS ED 6419



Règle d'Or N°6
Je respecte toutes les règles circulation
ArcelorMittal France

